ADP
مجلة حوليات التراث
REVUE ANNALES DU PATRIMOINE
ISSN 1112-5020

La noblesse orientale musulmane les Chorfas du Maghreb

The Eastern Muslim nobility The Maghreb Chorfas

Nadjat Mouadih
Université d'Oran, Algérie
nmouadih@yahoo.fr

Publié le : 15/9/2010

10
2010

Pour citer l'article :
✳ Nadjat Mouadih : La noblesse orientale musulmane, les Chorfas du Maghreb, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 10, Septembre 2010, pp. 45-52.

BY-NC-ND

http://annales.univ-mosta.dz

***

Revue Annales du patrimoine, N° 10, 2010, pp. 45 - 52
ISSN 1112-5020

La noblesse orientale musulmane les Chorfas du Maghreb

Nadjat Mouadih
Université d'Oran, Algérie

Résumé :

Le titre de Chérif est conféré uniquement aux Hassani et aux Housseini. Cet évènement, c'est à dire l'établissement de la descendance du prophète au Maghreb, avait été déjà prédit par le prophète lui-même. Car selon Fatima-Zohra qui relate le pouvoir de la descendance de Hassan et Hussein : "J'ai entendu le prophète d'Allah dire : J'ai à Médine des partisans. O Fatima, Hassan et Hussein seront assassinés et félicite à qui les aura aimés. O Fatima, Dieu a mis dans le cœur des berbères, amour et compassion pour mes descendants. Il se trouvera des hommes berbères, qui témoigneront en toute certitude, pour la religion authentique, jusqu'au jour du jugement dernier".

Mots-clés :

Chorfas, noblesse, Hassan, Idrissides, Maghreb.

The Eastern Muslim nobility The Maghreb Chorfas

Nadjat Mouadih
University of Oran, Algeria

Abstract:

The title of Cherif is conferred only on the Hassani and the Housseini. This event, that is to say the establishment of the descendants of the prophet in the Maghreb, had already been predicted by the prophet himself. Because according to Fatima-Zohra who relates the power of the descendants of Hassan and Hussein: "I heard the prophet of Allah say: I have supporters in Medina. O Fatima, Hassan and Hussein will be assassinated and congratulate those who love them. O Fatima, God has placed in the hearts of the Berbers, love and compassion for my descendants. There will be Berber men, who will testify in all certainty, for the authentic religion, until the day of the last judgment".

Keywords:

Chorfas, nobility, Hassan, Idrissides, Maghreb.

Si pour Peyronnet les Marabouts sont la troisième source de

Publié le : 15/9/2010
nmouadih@yahoo.fr
© Université de Mostaganem, Algérie 2010

noblesse, et qu'ils sont issus de saints personnages. Et c'est ce qui pousse Augustin Berque à penser qu'en Algérie, Chorfas et Marabouts se confondent pratiquement. Par contre, Bekkara Belhachemi[1] distingue bien entre les deux groupes sociaux. Pour cet auguste auteur, un merabet peut être d'origine arabe, berbère ou autre. Car "Mourabitines" vient du mot "Ribat" qui veut dire suivant les dictionnaires arabes : "Attendre la prière après la prière". Les "nobles saints", les "oualis" sont connus comme étant des marabouts, c'est à dire qu'ils ont renoncé aux plaisirs de cette vie. Et ainsi, ils pratiquaient la prière, et une fois celle-ci terminée, ils attendaient la suivante et ainsi de suite. Les marabouts d'origine noble, s'occupaient à cultiver leur savoir et pratiquaient la sunna avec fidélité et dévouement. Et grâce à ces nobles occupations, ils ont acquis des privilèges auprès de rois musulmans, et ne faisaient aucun travail avilissant. C'est là, la raison qui a poussé les arabes non nobles et les berbères à copier et à suivre leur conduite afin de leur ressembler et ainsi ils ont trompé les gens, puisque ceux-ci croyaient en leur "noblesse" pourtant fausse et usurpée. Pour cela, ils ont eu les mêmes privilèges. C'est de cette manière, que la "noblesse" s'est propagée dans notre pays, ainsi que dans tout le Maghreb.

1 - Les privilèges des nobles saints :

1. Pouvoirs d'intercession et grâce (Baraka) : Tout le monde sait qu'un grand nombre de musulmans de l'Afrique du nord reconnaissent un pouvoir illimité aux marabouts enterrés dans leur pays. Ce pouvoir est tellement étendu que les saints, d'après eux, ont non seulement une grande créance auprès de l'être suprême, pour intercéder en faveur de telle ou telle personne, mais encore, qu'ils sont doués de la faculté merveilleuse (Baraka) de guérir les malades.

Chaque marabout est ainsi investi du pouvoir de guérir une maladie spéciale : son pouvoir sur ce point est personnel. Un musulman a t-il de la fièvre ? Un pèlerinage au "ouali" qui possède

la spécialité de la guérison de cette maladie lui est inévitable. Souffre-t-il de la migraine ? Il faut pour faire disparaître son mal qu'il se rende sur la tombe de celui qui a de l'influence sur cette maladie.

Cette manière de soigner existe même chez nombre de chrétiens.

2. Pouvoir limiter des nobles marabouts : La religion musulmane ne s'oppose pas à ces pratiques tant que le malade croit seulement que le marabout, auquel il s'adresse, n'a aucune influence sur la maladie qui le mine, et que son rôle ne peut pas aller au-delà de celui de l'intercesseur. Si, au contraire, il pense que ce marabout est lui même capable de le soulager de la maladie dont il est atteint, comme c'est le cas de la majorité de ceux qui pratiquement cette espèce de médecine morale, l'orthodoxie musulmane le considère comme un simple apostat. Car ces attributions et ces pouvoirs n'appartiennent qu'à Allah le Dieu Unique.

3. Faculté de Discernement : Hormis, les faveurs providentielles de ces deux pouvoirs, ces nobles et saints marabouts avaient une prodigieuse force de pénétration et de discernement qui tenaient du miracle.

Nous citons parmi ces saints Sidi Abdallah ould Sidi Mansour de Tlemcen qui avait ce don miraculeux. Il fût un enfant prodige. Il possédait la sourate sans même l'avoir apprise ; tant la science était innée en lui. Dès son bas-âge, il composait des "Khotibates" remarquables.

Vers le milieu de la IX^{e} corne de l'hégire, Sidi Mansour mourut en le désignant comme successeur et en manifestant le désir que jamais Koubba ne fut élevée sur son sépulcre, "car disait-il, mon fils Sidi Abdellah seul doit être l'ouali vénéré !".

De plus, d'après lui, un saint ne peut avoir vraiment deux Koubbas et la sienne était déjà à Al-Djazaïr des Béni-Mezghenna. (L'Alger d'alors qui avait tant embellie déjà le premier prince ziride Bologhine Ibn Ziri au IV^{e} siècle de l'Hégire.

En effet à cinq reprises différentes, on entreprit l'élévation d'un mausolée sur le tombeau de Sidi Mansour, mais chaque fois la construction, bien que fort soignée, s'écroula.

Dès lors on renonça à cette édification. Cependant le sultan des saints, Sidi Abd-el-Kader el Djilani fait exception puisqu'on rencontre en tous les pays de l'Islam de nombreuses Koubbas à coupoles hexagonales et volutes élevées et entretenues en l'honneur de ce personnage.

4. Force de pénétration et de perspicacité : Dans le "Sahih" de Mouslim il est mentionné qu'on demanda à Ali : "L'envoyé de Dieu vous-a-t-il privilégiés vous autres gens de la maison (Ahl el Beyt), par une science particulière qui n'aurait pas été accordée aux autres ?" il répondit : "Non par celui qui fend le germe et crée tout être vivant ! A moins que tu ne veuilles parler d'une pénétration particulière des significations du livre d'Allah"[(2)].

"Ils sont perspicaces en matière de religion et connaissent la science de l'interprétation"[(3)].

5. Le coran comme privilège des héritiers du prophète : "La descente du Coran sur les saints est un privilège attaché à la qualité d'Héritier du prophète"[(4)].

La volonté divine a consacré à la noblesse Mahométane des pouvoirs incommensurables qui relèvent souvent du miracle. Aussi que pourrons nous dire de "ces patriciens aux turbans", "ces nobles saints", sinon, qu'ils sont par héritage, des "Almadiens" dont la noblesse trouve son fondement dans son incomparabilité et dans son insaisissabilité.

2 - Les premiers nobles du Maghreb :

Depuis la prise du pouvoir, du Khalifat par les fatimides, en Egypte, la qualité de Chérif, se limita à la seule descendance de Hassan et Hussein, cette règle est le seul critère qui est devenu courant dans tous les pays d'orient à l'occident.

Le titre de Chérif est conféré uniquement aux Hassani et aux Husseini et exclue par là même toutes les autres filiations.

Cette noblesse particulière, s'établit au Maroc quand les

abbassides prirent le pouvoir, Haroun el Rachid chassa les alaouites qui échappèrent à sa tyrannie en émigrant au Maghreb. Cet évènement, c'est à dire l'établissement de la descendance du prophète au Maghreb, avait été déjà prédit par le prophète lui même. Car selon Fatima Zohra qui relate le pouvoir de la descendance de Hassan et Hussein : "J'ai entendu le prophète d'Allah dire : J'ai à Médine des partisans. O Fatima, Hassan et Hussein seront assassinés et félicité, à qui les aura aimés. O Fatima, Dieu a mis dans le cœur des berbères, amour et compassion pour mes descendants. Il se trouvera des hommes berbères, qui témoigneront en toute certitude, pour la religion authentique, jusqu'au jour du jugement dernier".

Cette certitude lui aurait été enseignée par l'ange Gabriel, à la cour de (l'ascension, le voyage nocturne, "El Isrâ et El Mîradj" de l'envoyé de Dieu. Effectivement, le prophète Mohammed vît une lumière resplendissante du côté du couchant, et demanda à l'ange Gabriel sa signifiance. Et celui-ci lui apprit que c'est le lieu de la pratique de la religion de l'Islam jusqu'au jour du jugement dernier.

1. L'imam Idriss I : Parmi les premiers "nobles" qui immigrèrent au Maghreb, nous pouvons citer, Idriss, fils d'Abdallah Alkamil Ibn Hassan Almouthanna Ibn Hassan Assibt, Ibn Ali, Ibn Abi Taleb fils de Fatima Zohra, fille de notre prophète que le salut et la bénédiction soient sur lui[5].

Par une grâce divine, l'Emir des berbères : Ishaq Ben Abdelmadjid abdiquera en sa faveur, dès qu'il sût sa filiation avec le prophète, et donna l'ordre à toutes les tribus, se trouvant sous son autorité de lui faire allégeance.

Tous ces ansars (partisans) prédis par le prophète, lui firent allégeance, à commencer par les tribus européennes, le Vendredi 4 Ramadhan de l'année 172 de l'hégire, puis les tribus de zénata et d'autres tribus. Tous ces alliés furent honorés, par la généalogie du seigneur et lui vouèrent attention et obéissance et répétèrent souvent : "Grâces soient rendues à Dieu qui nous l'a

fait venir et nous a fait l'honneur de l'approcher. Nous sommes les esclaves et il est le maître. Nous mourrons entre ses mains".

Cet imam, auguste enfant du prophète anoblit même la ville de Zarhoum, "Oulili", construite par les coptes, et connue alors sous le nom de "Palais des Pharaons".

Un poète chantant son privilège dit : "Zarhoum est la plus noble contrée de la terre, car s'y trouve le tombeau d'un grand homme plein de dignité".

Constitué en lieu de pèlerinage, son tombeau, lieu sacré dégage la grandeur et la majesté souvent attestées par les pèlerins.

2. L'imam Idriss II : Après la mort de Moulay Idriss, sa femme Kenza, d'origine berbère, femme d'une grande beauté donna naissance à la lune éclatante : Idriss II. Celui-ci qui hérita du pouvoir et de la puissance de ses nobles ancêtres, en établissant la justice et en prévalant la sainte loi au service de Dieu, du Prophète et des croyants.

Son pouvoir étant à son apogée, il fit remplacer "Oulili" par Fès, grande capitale pour lui et pour les grands de son royaume.

Au moment de sa construction, il fit une prière : "O Dieu, fais de cette cité, une cité de science et de droit, où l'on lit ton livre et où l'on applique ta loi. Fais de ses habitants des hommes respectueux de la sunna et de l'Ijmaâ, tant qu'elle durera".

3. La Shadjara Cherifa : Il faut ajouter foi à l'origine de ceux qui se prétendent chorfas, jusqu'au moment où des preuves démontrent la fausseté de leur généalogie[6].

Toutefois, les nobles saints "Marabouts" les plus réputés se trouvent dans l'ouest algérien : Tlemcen, Oran, Mostaganem, Mascara, Relizane...[7].

3 - La Shadjara Echerifa ou familles seigneuriales :

Toutefois, nous grimperons la Shadjara Echerifa, le noble arbre généalogique du prophète jusqu'à Adam, vu, que celle-ci a été constaté par les grands généalogistes. Il est Mohammed Ibn Abdallah, Ibn Abdoul Mouttallib, Ibn Hicham, Ibn Abdoul Manaf,

Ibn quocayy, ibn Kilab, Ibn Murra, Ibn Kaâb, Ibn Louwaï, Ibn Ghalib, Ibn Fahr, Ibn Malik, Ibn Nadar, Ibn Kinana, Ibn Khozama, Ibn Moudrika, Ibn Ilyas, Ibn Modhar, Ibn Nizar, Ibn Maâd, Ibn Adnane, Ibn Odd, Ibn Odad, Ibn Homaisa, Ibn Ya'rob, Ibn Yachdjob, Ibn Hamaf, Ibn Kaïdar, Ibn Ismaïl, Ibn Ibrahim. Nous allons continuer notre ascension comme promis, puisque chacun de ses ancêtres avait outre son nom ordinaire, un surnom dû à son histoire qui pourrait être une piste idéale pour notre quête.

Abraham est donc fils de Tharé, fils de Na'hor, fils de Saroug, fils de Ragour, fils de Plaleg, fils d'heber, fils de Salé, fils d'Aybasead, fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech, fils de Mathusalé, fils d'Enoch, fils de Jared, fils de Malabéel, fils de Caïnan, fils d'Enos, fils de Seth, fils d'Adam. Est ce que tout ce monde fait partie de la famille de Mohammed ? Et est par la même l'élite des hommes vertueux et de hautes qualités ?

Après avoir entendu un hadith (faible) qui dit "tout homme pieux fait partie de la famille de Mohammed". Ainsi que certains dires qui faisaient croire "que tous les croyants, ayant embrassé la foi jusqu'à la mort font partie de la famille du prophète".

Les grands juristes musulmans se sont penchés sur cette question. Et ils ont donné des réponses controversées.

Les chafeïtes prétendent que ce sont les Beni Hachem et Mouttalib qui font partie de la famille seigneuriale, du seigneur des hommes, Mohamed prophète d'Allah. Les malékites et Hanbalites confortent l'option des "Hachimyynes". Quand aux hanafites, ils ont donné la préséance à cinq groupes parmi les "Beni hachim" : la famille d'Ali et celle de Jaafar Oquaïl, Abbas, Alharith, Ibn Abdelmouttalib.

Donc le plus généralement admis, comme noblesse générale et qui constituent le superbe rameau, sont les branches des Beni Hachem Assayouti dans sa "Rissala Zaïnabbia" l'atteste également en disant : "Le nom de Sharif est donné en priorité à toutes sa famille, tant les Hassanis que les Husseïnis ou encore les Oquaïlis alaouites descendants de Mohamed Ibn Hanafia ou d'un autre

parmi les enfants d'Ali ou bien encore Jaâfarien ou Abbassien".

Néanmoins, nombre d'arabes non sheriffiens et berbères ont usurpé le pouvoir des patriciens à la chachia (turban). Et c'est ainsi que la noblesse s'est propagée dans tout le Maghreb sans se soucier du noble hadith : "Celui qui prétend à une origine qui n'est pas celle de son père, aura la malédiction de Dieu, des anges et de tout le monde".

Notes :

1 - Bekkara Belhachemi : La norme et l'illustration de la noblesse et les bienfaits de la littérature et de l'histoire, Alger 1956.
2 - Sahih Mouslim.
3 - Abdelkader : Les écrits spirituels.
4 - Ibn Arabi, cité par l'Emir Abdelkader, les écrits spirituels, p. 94.
5 - Ali Hachlaf : Les chorfas, les nobles du monde musulman.
6 - Rapportés par Bekkara Belhachemi.
7 - Cités par Edmond Gouvion.

Références :

1 - Belhachemi, Bekkara : La norme et l'illustration de la noblesse et les bienfaits de la littérature et de l'histoire, Alger 1956.
2 - Emir Abdelkader : Les écrits spirituels.
3 - Hachlaf, Ali : Les chorfas, les nobles du monde musulman, Tunis 1929.
4 - Marthe et Edmond Gouvion : Kitab Aâyane el-Marhariba, Imprimerie orientale, Fontana frères, Alger 1920.
5 - Muslim: Sahih Muslim.